

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	LONGCHAMP_BIS	Numéro	00029971U59-24
Adresse du site	2, route des Tribunes (Hippodrome de Longchamp)	Hauteur	16m (pylône)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Centre sportif
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Réorientation de l'azimut 85° vers 70° Suppression du 900MHz pour la 2G et la 3G Free (210° et 330°), Bouygues (199° et 322°) et SFR (85° et 310°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2017
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	24/06/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	25/07/2025

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé à l'hippodrome de Longchamp au 2 route des Tribunes, dans le 16 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris		
Détail du projet	Il concerne le remplacement des 2 antennes existantes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G) par 2 antennes multi technologies qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800/1800/2100/2600MHz (4G) en faisceau fixe et sur 3500MHz (ajout pour la 5G) en faisceau orientable, orientées vers les azimuts 70° et 310°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G : 70° < 2V/m ; 310° < 1V/m 5G : 70° < 1V/m ; 310° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	15,32m pour tous les faisceaux		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	La nouvelle antenne tube sera installée en lieu et place des anciennes antennes au sommet du pylône existant
Zone technique	Des modules radios seront mise en place dans le Shelter à proximité du pylône. Aucune modification ne sera apportée à la zone technique Orange contre le mur du bâtiment 70m plus loin

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 4G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 70, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 1.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 70°	Azimut 310°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	1.50	1.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 310, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 1.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 70°	Azimut 310°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	1.50	1.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS DE MODIFICATION VISUELLE

**Vue des Azimuts**

Azimut 70°



Azimut 310°

